

COFARM



ÉTUDE DE CAS: ECOENERGIE

Introduction

La Società Cooperativa Agricola Eco-Energie, située dans le sud de la Toscane, en Italie, a été créée dans le but de protéger le paysage forestier, de développer une activité dans le domaine de l'économie verte et de créer de nouveaux emplois pour la population locale. La mission de la coopérative est d'accroître d'une manière innovante la culture de la forêt. Le thème novateur de cette expérience de coopération est la production de combustible local certifié à partir du bois ainsi que la gestion de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, la vente d'énergie aux consommateurs finaux, la création de valeur ajoutée à partir du bois et l'implication de la population locale dans l'entretien du paysage.

Renseignements de base



Subbiano (AR)

Nom ECOENERGIE

Année de lancement 2011

Type de coopération Coopérative

Nombre d'agriculteurs/propriétaires fonciers/entrepreneurs/entreprises concernés

9 Agriculteurs

Liens Internet <http://www.ecoenergie.es/>



Données du processus de coopération

La principale menace qui pèse sur les zones montagneuses et les terres forestières est le prix relativement bas du bois d'œuvre sur les marchés mondiaux par rapport aux coûts de plantation, d'entretien et d'exploitation forestière. Afin de relever ce défi, ECOENERGIE s'est engagé, grâce à la coopération, dans les domaines suivants :

- Production et vente de produits traditionnels en bois, y compris le bois de chauffage et les poteaux en bois ;
- Engagement dans des activités de marchés publics, en particulier dans l'entretien des terrains (travaux de génie civil, gestion écologique, nettoyage des berges des cours d'eau) ;
- Gestion des installations de chauffage. La coopérative gère un réseau de chauffage et fournit de l'énergie à un village et a la capacité de chauffer un volume de 40.000 mètres cubes.

La coopérative est également impliquée en tant que partenaire dans un certain nombre de projets financés par le Programme de Développement Rural dans la région de la Toscane.

Le principal élément d'apprentissage issu de cette expérience de coopération concerne le concept de multifonctionnalité comme moyen d'atteindre une compétitivité. Ceci pu aboutir en utilisant l'ensemble des ressources humaines, des compétences et des machines d'un groupe d'agriculteurs, travaillant dans un contexte local très difficile. La coopération entre les agriculteurs était essentielle pour profiter des opportunités offertes sur le territoire. La coopérative est gérée par 9 agriculteurs et emploie 36 personnes. Le revenu annuel moyen de la coopérative est de 2 500 000 €.



Les principales compétences nécessaires à la mise en place de cette forme de coopération concernent l'acquisition de connaissances sur :

- **Le système de coopération en agriculture**, en termes d'avantages/points critiques des différentes formes de collaboration et de coopération entre les agriculteurs, suggérant différentes solutions basées sur les expériences réelles des agriculteurs, différentes formes de regroupement.
- **Gestion** : règles, gestion administrative, reddition de comptes.

La gestion du large éventail d'activités entreprises par ECOENERGIE, nécessite l'embauche de personnel / personnel provenant de différents secteurs. Il s'agit notamment de :

- **Foresterie** (connaissance de la gestion forestière et de la santé et de la sécurité)

- Chaîne bois-énergie (combustibles ligneux, gestion des installations de chauffage)
- Travaux publics : (génie civil, utilisation de machines de terrassement)

Les principaux avantages pour les agriculteurs participant à ce type de coopération sont les suivants : valoriser leurs produits - transformer le bois en produits à plus forte valeur ajoutée - et mettre leurs compétences en gestion du patrimoine au service de la communauté locale. Il s'agit notamment de mettre au point un mode de culture durable de la sylviculture, de protéger et de soutenir les sols et d'entretenir le paysage. La production locale d'énergie à partir du bois représente une activité économique fortement liée à des bénéfices communs pour la communauté locale et reflète la culture et le patrimoine de la région.

La difficulté critique est d'obtenir un revenu durable des produits du bois, surtout dans un territoire relativement pauvre.

Les avantages et inconvénients possibles sont :

Avantages :

- La coopération dans ce secteur est une réponse aux besoins de développement économique de la sylviculture et des activités connexes. Le modèle coopératif permet au groupe de gérer une grande surface forestière en optimisant l'utilisation des machines et des ressources locales.
- Le modèle coopératif permet à l'organisation de gérer un large éventail d'activités, augmentant ainsi le potentiel de revenu des agriculteurs.

Points critiques :

- Cette forme de coopération nécessite un niveau de compétence en management très élevé. La gestion des coûts est critique et comme la valeur ajoutée n'est pas élevée, les liquidités peuvent être problématiques.
- Cela s'applique en particulier aux activités les plus innovantes (la vente d'énergie, les activités commissionnées par l'administration locale).

Avis/Recommandation

Les principaux points soulignés dans l'interview de Simone Baglioni, Présidente d'ECOENERGIE, sont les suivants :

“ L'économie verte et la multifonctionnalité (production alimentaire, énergies renouvelables, sylviculture et tourisme) représentent l'avenir des zones rurales. ”

“ Pour éviter le risque d'abandon des forêts et des zones de montagne et les conséquences en termes de destruction de l'échec territorial, le gouvernement et l'administration publique pourraient encourager et soutenir la coopération forestière. ”

Requêtes/questions

- De quelles manières la coopération dans les activités forestières peut-elle être soutenue dans votre localité / région ? Comment le secteur forestier peut-il travailler de concert avec d'autres acteurs / parties prenantes pour promouvoir l'économie verte ?



Mots clés

Mots clés de coopération

Coopérative
Marketing/ventes
Production

Ferme Mots clés

Foresterie
Zone de montagne

Partenaires



Limerick Institute of Technology:
(Irlande)
www.lit.ie/rdi



Hof und Leben GmbH
(Allemagne)
www.hofundleben.de



Asociace
soukromého
zemědělství ČR

Asociace Soukromeho Zemedelstvi
Ceske Republiky (République Tchèque)
www.asz.cz



On Projects Advising SL
(Espagne)
www.onprojects.es



Union de Agricultores y Ganaderos-
Jovenes Agricultores de Jaén (Espagne)
www.coagjaen.es



Biotehniški Center Naklo
(La Slovénie)
www.bc-naklo.si



Confederazione Italiana Agricoltori Toscana
(Italie)
www.ciatoscana.eu



European Landowners' Organisation
(Belgique)
www.europeanlandowners.org

Média sociaux:



/CoFarm
www.facebook.com/CoFarm-1793897127551330



/COFARM_ERASMUS
www.twitter.com/COFARM_ERASMUS

Site web du projet:

www.cofarm-erasmus.eu



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.
CO-FARM: Enhancing COoperation amongst FARMing entrepreneurs
Numéro du projet: 2016-1-IE01-KA202-016870